



Le 15 novembre 2023

Monsieur le Président de la FFBB,
Madame la Présidente de la Ligue féminine de Basket,
Mesdames et Messieurs les membres du bureau fédéral,

Nous avons appris ce jour par le communiqué de presse publié par la FFBB ce jour à 12h que « **Le Bureau Fédéral de la FFBB s'est réuni mardi 14 novembre pour examiner la demande de report du match de LFB opposant les Flammes Carolo à Tarbes, prévu dimanche 19 novembre à 17h30, suite à l'indisponibilité de 3 joueuses tarbaises blessées en équipe de France** ».

En réaction à cette annonce, **les 12 clubs de LFB** se sont réunis ce soir en urgence et ont tenu à vous manifester leur étonnement et leur opposition à cette décision dans la lignée de la solidarité et de l'unité des clubs de la division engagés depuis plusieurs années pour la co-construction de notre Ligue. **Les deux clubs concernés ont pris part aux débats.**

Vous nous voyez ainsi dans l'obligation de vous faire connaître :

- **Notre désapprobation totale sur la remise en cause évidente de l'équité de cette décision** : sur le fait générateur – accumulation de blessures et d'indisponibilités qu'elles qu'en soient l'origine – qui est un aléa courant et normal avec lequel composent quotidiennement les employeurs de clubs professionnels ; sur le caractère dérogatoire au règlement de votre décision ensuite, alors que celui-ci est justement censé être le garant de l'équité des compétitions. **Cette décision provoque un sentiment d'injustice profond.**
- **Notre incompréhension profonde sur l'éthique de cette décision arbitraire et non concertée** : dès lors qu'un règlement fait l'objet d'une dérogation susceptible de modifier le déroulement sportif d'une saison c'est l'ensemble des clubs et plus seulement les deux concernés qui peuvent subir directement les conséquences de la « deuxième chance » accordée sur le plan sportif mais aussi économique : quelles seront les conséquences au long cours pour les autres équipes en terme de classement ? Qu'advient-il demain si d'autres clubs entendaient se prévaloir de cette jurisprudence ? Votre décision va-t-elle se prolonger plusieurs week-ends jusqu'à rétablissement complet des joueuses blessées de Tarbes?

En tout état de cause, cette décision remet en cause profondément le pacte sportif qui lie les clubs et la LFB dans une démarche de progrès constant et notre crédibilité collective.

Nous ne méprisons aucunement la santé des joueuses concernées auxquelles nous adressons nos meilleurs vœux de rétablissement. Vous savez d'ailleurs que nous renouvelons sans cesse notre souhait d'une meilleure prise en compte des clubs employeurs d'internationales qui trop souvent assument les conséquences sportives mais aussi la totalité du risque économique attaché aux mises à disposition en Equipe de France 5x5 et 3x3.

Une occasion de plus de solliciter une clarification de ces mises à dispositions : le sujet des conditions et délais de convocation, de juste prise en charge de la santé de ces joueuses et des conditions de prise en charge financière restent entiers et trop peu traités avec les clubs employeurs.

Nous restons encore et toujours déterminés à participer aux travaux de construction du basket féminin de demain dans une logique de co-construction que les équipes de la LFB s'emploient à animer quotidiennement mais ne pouvons raisonnablement approuver une décision qui ne suscite que de l'incompréhension.

Dans l'attente nous vous demandons unanimement la révision de votre décision et que cette rencontre se déroule normalement à la date initialement prévue.

Restant à votre disposition,

Les présidents de LFB